



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fraude fiscale

Question au Gouvernement n° 2410

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'OPTIMISATION FISCALE

**M. le président.** La parole est à M. Éric Alauzet, pour le groupe écologiste.

**M. Éric Alauzet.** Monsieur le ministre des finances, le G 20, l'OCDE, le Gouvernement, vous, moi, tous ensemble, nous disons qu'il est inacceptable que les entreprises s'implantent dans les paradis fiscaux pour ne plus payer ou payer très peu d'impôts.

Ces dizaines de milliards qui s'évaporent creusent la dette, pèsent sur la croissance et représentent une concurrence déloyale pour de nombreuses petites et moyennes entreprises, une injustice fiscale et un péril démocratique.

Or, trois faits récents viennent entacher la crédibilité de la France dans sa volonté de mettre fin à ces pratiques désastreuses. Hier soir, au journal de 20 heures de France 2, on apprenait que l'entreprise EDF détenait 99,8 % du capital de la société de réassurance Océane Ré basée au Luxembourg, ainsi que 4 % du capital de la réassurance de Total, dont le siège est situé aux Bermudes, où l'impôt n'existe pas. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Ce week-end, c'était l'annonce de la cession par l'État d'une participation majoritaire dans l'aéroport de Toulouse-Blagnac à un groupe sino-canadien immatriculé dans les paradis fiscaux, aux Îles Vierges et aux Îles Caïman, et que des concurrents, même français, y soient aussi implantés ne change rien au problème. (*Mêmes mouvements.*)

**M. Jacques Myard.** C'est la gauche au pouvoir !

**M. Marc Le Fur.** Elle est belle la gauche en effet !

**M. Éric Alauzet.** Enfin, la semaine dernière, le projet de loi de finances rectificative pour 2014 actait un régime fiscal dérogatoire pour l'organisation en France de l'Euro 2016, résultat d'une entente fiscale entre le gouvernement précédent et l'UEFA, l'Union européenne des associations de football. Le fait que l'actuel gouvernement propose malheureusement d'étendre à l'ensemble des manifestations sportives internationales d'ici à 2017 une telle entente, dans la veine des négociations scandaleuses qui ont été opérées au Luxembourg entre les multinationales et le gouvernement Juncker, nous inquiète.

Ces trois exemples, auxquels le Gouvernement est étroitement lié, sont en contradiction avec nos objectifs.

**M. Christian Jacob.** Démission !

**M. Éric Alauzet.** Dans ce contexte de doute, monsieur le ministre, pouvez-vous nous assurer que la France

prendra dès 2015 les décisions nécessaires pour concrétiser les mesures du projet dit BEPS – *base erosion and profit shifting*, c'est-à-dire l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices – du G 20 et de l'OCDE contre les abus fiscaux des multinationales ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.*)

**Mme Karine Berger, M. Jean-Marc Germain et M. Yann Galut** . Très bien !

**M. le président**. La parole est à M. le ministre des finances et des comptes publics.

**M. Michel Sapin**, *ministre des finances et des comptes publics*. Monsieur le député Alauzet, je vous remercie de cette question, qui va me permettre de préciser très exactement les choses.

Il peut y avoir des raisons techniques, des raisons d'ordre juridique ou commercial pour qu'une entreprise, même publique, ait des implantations à l'étranger.

**Un député UMP** . Et la morale ?

**M. Michel Sapin**, *ministre* . Cependant, et je vous le dis très clairement, je ne tolérerai aucune implantation qui serait réalisée en vue d'une optimisation fiscale. (*Interruptions sur les bancs du groupe UMP.*) Et cela, le ministre de l'économie et moi-même l'affirmons auprès de l'ensemble des entreprises publiques dans lesquelles, évidemment, l'État est présent. Il nous sera rendu compte très exactement des implantations éventuelles ainsi que des raisons pour lesquelles celles-ci ont eu lieu et, à partir de ces informations, les décisions qui s'imposent seront prises, le cas échéant, pour mettre fin à des mécanismes d'optimisation fiscale.

Je veux que le secteur public soit exemplaire, (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), afin que la France soit exemplaire et puisse porter à l'échelle européenne – nous le faisons d'ores et déjà – comme à l'échelle mondiale cette volonté, qui doit être efficace et effective, de lutter contre l'optimisation fiscale.

**M. Charles de La Verpillière**. Farceur !

**M. le président**. Monsieur de la Verpillière, je vous en prie !

**M. Michel Sapin**, *ministre* . Ce n'est pas parce que, d'un côté de cet hémicycle, des décisions permettant l'optimisation fiscale ont été prises que nous sommes tenus de poursuivre dans la même voie aujourd'hui. Je le dis clairement et simplement, parce que cette bataille contre l'optimisation fiscale est absolument indispensable si nous voulons à la fois respecter les individus, les citoyens qui veulent que l'impôt soit juste, justement réparti et effectivement perçu, et garantir le bon fonctionnement de notre économie.

**Mme Laure de La Raudière**. Et Cahuzac ?

**M. Michel Sapin**, *ministre*. À défaut, cela crée des distorsions de concurrence entre les entreprises qui respectent la loi et la morale, et elles sont très nombreuses, et celles qui ne le font pas.

**Mme Laure de La Raudière**. À qui la faute ?

**M. Michel Sapin**, *ministre*. Telle est ma priorité, notre priorité. Au cours de l'année 2015, monsieur le député, nous aurons avancé concrètement en Europe pour lutter contre les pratiques d'optimisation fiscale que vous dénoncez à juste titre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

**Auteur** : [M. Éric Alauzet](#)

**Circonscription** : Doubs (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2410

**Rubrique** : Impôts et taxes

**Ministère interrogé** : Finances et comptes publics

**Ministère attributaire** : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [11 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 décembre 2014](#)